

Le 8 novembre 2021

Gratuité des transports en commun

Impossible la gratuité des transports en commun ? Ce n'est pas l'avis de la FEF qui porte cette revendication pour diminuer le coût indirect des études qui pèse sur les étudiants et leur famille. Aujourd'hui, l'organisation donne un avant-goût de cette gratuité aux étudiants montois.

Dans le cadre de sa campagne qui vise à diminuer le coût des études pour lutter contre la précarité, la FEF mène des actions aujourd'hui à Mons et demain à Liège. Afin de prouver aux autorités publiques que la gratuité des transports en commun est souhaitable et nécessaire, l'organisation a affrété des bus dans les deux villes pour emmener les étudiants vers leurs campus.

En Wallonie singulièrement, le coût d'un abonnement, variable selon les villes, tourne en moyenne autour des 100 euros. Rappelons par ailleurs, qu'après 25 ou 26 ans, un étudiant ne peut plus bénéficier des taux réduits. Ainsi à Bruxelles des étudiants payent 12 euros par an quand d'autres doivent déboursier 500 euros pour se déplacer.

Cette action est également l'occasion de rappeler la Ministre à ses engagements. Si la mobilité ne fait pas partie de ses compétences, elle reste garante de l'amélioration de la condition social des étudiants. Suite à de multiples actions de la FEF en avril et mai 2021, la ministre avait pris une série d'engagements sur le coût direct des études et les allocations d'étude. Force est de constater qu'actuellement aucune de ces promesses n'a été concrétisée.

La FEF continuera à mobiliser les étudiants pour obtenir des mesures concrètes pour améliorer leur condition, aujourd'hui à Mons, demain à Liège et le 17 novembre à Bruxelles pour un rassemblement général.



Président de la FEF: Lucas Van Molle | T 0473 93 45 85 | lucas.vanmolle@fef.be